

Le desserrement des emplois au sein des aires urbaines

Dépendance, autonomie ou intégration ?

Ludovic Chalonge
Francis Beaucire

On propose de prendre pour point de départ la notion de « solidarité territoriale ». Au sens premier du terme, la solidarité désigne la relation constante, c'est-à-dire absente de toute déformation, entre les différents points d'un volume, ainsi désigné comme un solide. Transférée au territoire, la notion de solidarité suppose donc que les différents lieux d'un espace géographique entretiennent des relations constantes entre eux. Dans le cas des aires urbanisées, c'est la relation entre la partie centrale de l'agglomération, dense et continue, et sa couronne, de faible densité et bâtie de façon discontinue, qui nous intéresse ici et qui peut faire l'objet d'une interrogation sur la permanence de la relation de solidarité dans le sens qui vient d'être exposé (on aura compris qu'il ne s'agit donc pas de solidarité entre groupes sociaux ou entre individus).

Le desserrement de l'habitat a été le fait marquant de l'évolution morphologique des agglomérations françaises et de leur couronne périurbaine au cours des quatre dernières décennies. Mais la mesure de la longueur et de la direction des navettes des actifs continuant de se déplacer vers le centre des aires urbaines a imposé l'idée selon laquelle couronne et centre demeuraient solidaires. En d'autres termes, les actifs installés aux franges des agglomérations et dans la couronne rurale environnante, représentant de 25 à 50 % de la population des aires urbaines, continuaient de maintenir une relation fonctionnelle entre la couronne rurale criblée de résidences citadines et les territoires de la ville dense et héritée du passé urbain, à fort contenu d'emplois, assurant ainsi la conservation d'un lien fort, économique mais aussi social et culturel, entre des lieux mais surtout entre des populations nettement distancées par leur zones de résidence et de consommation courante.

Toutefois, après quatre décennies d'étalement urbain touchant résidences, commerces et services, et même si les déplacements centripètes conservent une grande force, il paraît utile d'examiner de façon soignée l'impact du desserrement des emplois sur la constitution d'aires périphériques offrant toutes les ressources indispensables à l'émergence d'une « vie de couronne » autonome, c'est-à-dire indépendante des ressources offertes par la ville héritée, et donnant un sens

à la notion de « désolidarisation territoriale » : une dimension d'origine géographique intervenant probablement dans le processus de décohésion sociétale que l'on admet ici comme une réalité. Naturellement, entrer dans la question de l'étalement urbain par l'emploi et par l'espace périphérique entraîne un changement de références : le gradient centre-périphérie est inversé, et les écrasants flux convergents vers le centre sont considérés comme un assourdissant « bruit de fond » statistique.

Quel étalement urbain pour les emplois ?

Il importe de rappeler ce qu'a été le desserrement de l'emploi, notamment par comparaison avec le desserrement de l'habitat et donc des actifs. Dans le rapport officiel paru en 1979 sous le nom *Demain l'espace ; l'habitat individuel périurbain* (Mayoux, 1979), les auteurs annonçaient de quelques phrases le processus dans lequel s'était engagée la population citadine : périurbanisation précoce de la résidence à moyenne portée, desserrement plus tardif de l'emploi mais aussi à plus courte portée, conservation globale des budgets-temps grâce à l'augmentation de vitesse autorisée par le maillage et l'augmentation de capacité des réseaux de transport, notamment routiers ; en d'autres termes, la solidarité territoriale (ou encore l'unité du bassin d'emploi) reposait finalement en grande partie sur l'évolution des paramètres de la circulation quotidienne.

Pour répondre à cette question, on a retenu les aires urbaines françaises de plus de 80 000 emplois, en excluant l'aire urbaine de Paris. Cet échantillon est formé de 39 aires urbaines aux dimensions et aux formes diverses, qui représentent 55 % des emplois de l'ensemble des aires urbaines hors aire urbaine de Paris. On s'en tiendra, à cette échelle

d'analyse assez grossière, à la décomposition de l'espace géographique au sein des aires urbaines en trois zones, telles que l'INSEE les a définies : les villes-centres, le reste des agglomérations (définies par la continuité morphologique de l'urbanisation) que nous appellerons « banlieues », et enfin les espaces périurbains, que nous appellerons « couronnes ». On n'a tenu compte ni des espaces multipolarisés, ni des espaces ruraux. Enfin, c'est la composition communale de ces zones en 1999 qui a été retenue pour calculer l'évolution 1982-1999.

Au sein des 39 aires urbaines retenues, la part des couronnes dans l'emploi total s'élevait à 11,7 % en 1982, alors que le mouvement de périurbanisation s'amplifiait. La répartition géographique du solde 1982-1999 a été bien différente : les couronnes ont fixé 19,3 % des emplois, les villes-centres 5,4 %, et les banlieues en ont accueilli 75,3 %. Au total, les couronnes offrent 930 000 emplois en 1999, soit 143 000 emplois de plus qu'en 1982. Ces volumes paraissent bien faibles par comparaison avec les banlieues, mais en proportion du volume d'emplois en 1982, les accroissements relatifs sont du même ordre : +18 % dans les couronnes et +23,5 % dans les banlieues.

Ce qui obscurcit l'image que l'on peut avoir de l'évolution de l'emploi dans les couronnes, c'est évidemment la puissante migration résidentielle qui fait chuter le rapport emplois/actifs (63 emplois pour 100 actifs en 1982, 54 seulement en 1999). Mais on peut voir les choses autrement : les agglomérations représentaient 88,3 % des emplois des aires urbaines de l'échantillon en 1982, et cette part n'a presque pas varié entre 1982 et 1999 (87,6 % à cette date), alors que le nombre d'emplois s'est accru de près de 600 000. La part des couronnes est donc restée inchangée (12,5 % en 1999 contre 11,7 % en 1982) et le desserrement s'est principalement opéré entre les villes-centres et leurs banlieues.

Reste que le découpage rudimentaire entre banlieues et couronnes adopté pour cette analyse générale masque les franges des agglomérations, composées par la partie extérieure des banlieues et la partie la plus interne des couronnes qui tangente l'urbanisation continue. Des franges qui mériteraient un regard particulier, appuyé sur un périmètre d'observation approprié.

Tableau 1 : Emplois et actifs dans les aires urbaines de plus de 80 000 emplois (hors aire urbaine de Paris), dans la définition géographique du recensement de 1999.

aires urbaines de plus de 80 000 emplois	emplois 1982	actifs 1982	emplois 1999	actifs 1999	emplois/actifs 1982	emplois/actifs 1999	nombre de communes
dont villes-centres		6 638 100	7 494 800	7 358 300	1,02	1,02	4108
dont banlieues		2 591 200	3 626 700	2 477 100	1,38	1,46	39
dont couronnes		2 792 400	2 934 900	3 148 000	0,85	0,93	1028
toutes aires urbaines		1 254 500	933 200	1 733 200	0,63	0,54	3961
(hors Paris)	12 232 900	11 968 700	13 374 600	12 998 300	1,02	1,03	12 180

Sources de toutes les données : recensements de la population de 1982 et 1999, INSEE.

Malgré cette réserve, les volumes d'emplois en présence ainsi que les flux d'actifs ne remettent pas en cause la puissance de la polarisation exercée par les villes-centres et, avec plus d'intensité depuis deux décennies, par leur ceinture de communes de banlieue. La question de l'indépendance d'une partie des actifs qui résident dans les couronnes vis-à-vis des agglomérations n'en demeure pas moins, puisque 930 000 emplois sont fixés dans ces espaces périphériques à faible densité d'habitat et d'emploi.

Des emplois étalés pour les actifs périurbains ?

Deux aspects de la question doivent être éclairés : quelle part des actifs des couronnes les emplois qui y sont fixés sont-ils capables de retenir (tableau 2) ? Ensuite, comment ces emplois sont-ils distribués dans l'espace périurbain, qui compte près de 4000 communes dans l'échantillon des aires urbaines de plus de 80 000 emplois ?

La part des actifs qui résident et travaillent dans les couronnes (soit dans leur commune, soit dans une autre commune) s'élève à 40 %, mais ils pourvoient 66 % des emplois offerts par les couronnes. Là réside une forme d'autonomie, celle-là même

Tableau 2a : Matrice des navettes domicile-travail au sein des aires urbaines de plus de 80 000 emplois en 1999 (hors aire urbaine de Paris)

origine/destination	Villes centres	banlieues	couronnes
Villes-centres	1 862 300 ⁽¹⁾	471 100	98 900
banlieues	998 700	1 923 200 ⁽²⁾	123 700
couronnes	547 700	399 600	619 500 ⁽²⁾

(1) Il s'agit des actifs résidant et travaillant dans la ville-centre

(2) Y compris les actifs travaillant dans leur commune de résidence.

Tableau 2b : Matrice de l'évolution 1982-1999 des navettes domicile-travail au sein des aires urbaines de plus de 80 000 emplois en 1999 (hors aire urbaine de Paris)

origine/ destination	Villes centres	banlieues	couronnes
Villes-centres	302 600	121 900	43 300
banlieues	74 800	162 800	65 300
couronnes	198 400	202 800	-11 700

que l'on cherchait à mettre en évidence. Certes, le volume d'actifs à la fois résidants et employés dans les couronnes ne représente que 620 000 personnes en 1999, d'ailleurs en contraction de près de 2 %, volume qu'il faut comparer aux deux millions d'actifs qui résident et travaillent dans les banlieues. Mais en valeurs relatives, l'écart est finalement réduit entre couronnes et banlieues : 63 % des actifs qui résident en banlieue y travaillent également, et ils pourvoient 66 % des emplois offerts, tout comme dans le périurbain.

Vers un périurbain attractif ?

Mais un autre phénomène est révélé « en sous-œuvre », si l'on peut dire : comme le nombre d'emplois s'est accru de 143 000 dans les couronnes, ce sont près de 310 000 emplois qui y sont pourvus par des actifs originaires des agglomérations (pour 70 %) et aussi des communes multipolarisées et du milieu rural (pour 30 %).

Le nombre d'actifs résidant hors couronnes et attirés par les emplois des couronnes a presque doublé entre 1982 et 1999, et leur provenance s'est un peu transformée au profit de migrations de contiguïté (70 % des actifs entrants en 1999 contre 65 % en 1982 viennent des espaces contigus, banlieues et hors aires urbaines).

Autre trait de l'émergence d'un espace non exclusivement voué à la fonction de dortoir et vidé de ses actifs au profit d'un aspirateur central, l'attractivité des espaces périurbains, mesurée par l'évolution de la part des actifs entrants, est finalement assez comparable à celle des banlieues : en 1999, les emplois des banlieues sont pourvus à 34,5 % par des actifs résidant hors banlieues, pour 33,6 % des emplois dans les couronnes ; en 1982, ils étaient pourvus à 26 % par des actifs extérieurs, alors que le périurbain était plus « fermé », seuls 20 % des emplois étant pourvus par des actifs extérieurs aux couronnes.

La répartition géographique des emplois au sein des couronnes, dont dépend lourdement la structuration de ces vastes espaces par des centres urbains aptes à polariser l'espace diffus, est un enjeu de la « ville durable » connu par les contemporains sous le nom de polycentrisme maillé.

Dans les couronnes, une vue générale montre que l'emploi créé entre 1982 et 1999 a engendré un mouvement de concentration des emplois qui, pour être modeste, n'en est pas moins perceptible : pour atteindre 65 % des emplois des couronnes en 1982, il fallait réunir 12 % des communes, mais seulement 9 % en 1999 (rappelons que les comparaisons sont effectuées sur la base du périmètre constant de 1999), tandis que les banlieues montraient un phénomène inverse (7 % en 1982, 17 % en 1999).

La dispersion de l'emploi se comprend dans la mesure où 74 % des communes de banlieue ont eu un solde d'emplois positif entre 1982 et 1999, contre seulement 44 % des communes périurbaines.

Les banlieues sont partie intégrante de l'espace urbain dense, où la dissociation avec le centre n'est pas fortement marquée. Dans les couronnes, émergent des centres susceptibles de polariser l'espace périurbain.

Pour faire le point plus précisément sur vingt ans d'évolution de la distribution des emplois dans les couronnes, on a retenu comme pôles, de façon sinon arbitraire, du moins conformément à l'approche de l'INSEE, des communes offrant en 1999 au moins 2 000 emplois.

Tableau 3 : Origine géographique des actifs occupant les emplois offerts par les couronnes (en % du nombre total d'emplois dans les couronnes)

	1982	1999
couronnes	79,9 %	66,4 %
Villes-centres	7,0 %	10,6 %
banlieues	7,4 %	13,2 %
Multipolarisé et rural	5,7 %	9,8 %
total	100 %	100 %
Nombre d'emplois dans les couronnes	790 500	933 200
Emplois des couronnes pourvus par des actifs résidant hors couronnes	159 300	313 700



Dominique Gauthier

Des pôles émergent dans les couronnes

Tout d'abord, ces communes-pôles d'emploi représentent 2,5 % des 4 000 communes des couronnes des aires urbaines de plus de 80 000 emplois (hors Paris); elles regroupent 21 % de leurs emplois en 1999 (soit 200 000 emplois dans 99 communes), mais ont polarisé 75 % du solde des emplois entre 1982 et 1999. Si, rapidement, on peut en conclure que les couronnes sont peu polarisées par des centres d'emplois locaux, il serait plus juste de dire que la dynamique de périurbanisation est nettement polarisante, mais que son impact actuel sur l'état diffus de l'emploi périurbain est modeste. Et il importe de garder à l'esprit que la nature des emplois offerts dans les couronnes a changé en même temps que leur localisation. À l'échelle d'analyse retenue, ces mutations sont évidemment insaisissables.

Les flux d'actifs des couronnes, des banlieues et même des villes-centres ont connu une nette polarisation par ces communes. Globalement, les 2,5 % des communes des couronnes offrant au moins 2000 emplois ont concentré 12 % des flux engendrés par leurs emplois en 1982, mais 22 % en 1999, ce qui suppose une très forte polarisation entre 1982 et 1999 (76 %).

De ce fait, respectivement près de 28 % et 30 % des actifs

des banlieues et des villes-centres qui travaillent dans les couronnes sont attirés par ces communes-pôles en 1999; environ 20 % des actifs qui résident dans les couronnes et des actifs qui y entrent pour travailler en provenance des espaces situés en dehors des aires urbaines y sont également attirés. Il faut noter en particulier que l'évolution entre 1982 et 1999 distingue nettement des croissances également vives de la polarisation pour les actifs des banlieues et ceux des couronnes. De même, les navettes des actifs des couronnes qui sont attirés par ces communes-pôles sont en croissance entre 1982 et 1999: en valeurs absolues, environ 60 000 « navettes diffuses » se sont transférées vers les communes-pôles (soit une baisse de 12 % des navettes diffuses entre 1982 et 1999).

Du point de vue des communes-pôles, la provenance des actifs qui y travaillent est diversifiée en conséquence: 32 % des emplois sont pourvus par des actifs en provenance des agglomérations et 10 % en provenance des espaces situés en dehors des aires urbaines (58 % seulement par des actifs résidant dans les couronnes elles-mêmes).

Ainsi, derrière l'image dominante des flux centripètes émis par les espaces périphériques de la ville étalée, se cachent plusieurs autres réalités. D'une part, les couronnes périurbaines sont effectivement le territoire d'actifs qui y trouvent à la fois la résidence et l'emploi, ainsi que l'ensemble des équipements et des services, et qui peuvent y mener une vie à peu près autonome vis-à-vis des villes-centres et même des banlieues. Cette vie de proximité au sein de la ville de faible densité concerne 40 % des actifs qui y résident.

En même temps, cet « air de diffus » cache lui-même la montée en puissance, encore modeste en 1999 (un cinquième des emplois offerts), de pôles susceptibles de polariser non seulement les flux d'actifs des couronnes mais aussi les flux d'actifs provenant des agglomérations, eux-mêmes en croissance (ils doublent entre 1982 et 1999). De nouveau, la modestie de leur attraction (environ 22 % des flux engendrés par les emplois des couronnes) masque la vigueur tout à fait remarquable de la polarisation des soldes de flux observée entre 1982 et 1999, qui fait de ces quelque cent communes périurbaines sur les 4000 de l'échantillon le lieu d'accueil de 75 % du solde des emplois et du solde des flux d'actifs internes aux couronnes ou y entrant.

Tableau 4 : Attraction exercée par les communes-pôles sur les actifs occupant les emplois des couronnes selon leur provenance (en % des flux totaux engendrés par les emplois des couronnes)

	1982 (en %)	1999 (en %)	différence en points	Soldes en valeurs absolues
villes-centres	25	29,6	+ 4,6	+ 15 400
banlieues	17	27,5	+ 10,5	+ 24 000
couronnes	9,9	19,0	+ 9,1	+ 55 400
Hors aires urbaines	18	22,4	+ 4,4	+ 11 600

La production d'un polycentrisme

Au bout du compte, si les couronnes inscrivent la vie quotidienne des deux tiers de leurs actifs résidents, les autres dimensions de leur dynamique auraient plutôt tendance à les relier aux agglomérations de façon moins exclusivement orientée de la périphérie vers le centre, cette exclusivité exprimant la dépendance des dortoirs vis-à-vis des foyers. Au contraire, sans atténuer cette orientation dominante des flux, servie par le desserrement massif des actifs, les contreflux qui se signalent entre 1982 et 1999 montrent plutôt comment, sur un mode mineur, la polarisation des emplois dans les couronnes tisse la toile d'une solidarité des espaces de sens inverse, qui contribue probablement à l'intégration des territoires de la haute et de la basse densité au sein des aires urbaines.

On ne peut évidemment s'en tenir à de simples volumes d'emplois : les questions relatives à la nature des emplois, c'est-à-dire à leur qualification et à leur branche d'activité, mais aussi à la provenance des actifs qui les pourvoient, restent à explorer de façon détaillée, notamment en relation avec la forme de leur distribution spatiale, dispersée ou concentrée. L'enjeu de ces questions est central, dans la mesure où le croisement entre qualification, branche d'activité, migrations d'actifs et structuration géographique des couronnes reflète le processus qui conduit à accroître le degré d'autonomie et d'attractivité des couronnes. En particulier, pour ne retenir ici que cet aspect, il importe de mesurer la part des emplois qui ne sont pas directement liés aux besoins quotidiens des populations qui résident dans les couronnes (c'est-à-dire les emplois « résidentiels », dont la croissance accompagne plus ou moins celle de la population, ou au contraire qui font défaut et soulignent la dépendance des couronnes vis-à-vis des agglomérations, contraignant la clientèle périurbaine à l'évasion).



Dominique Gauthey

D'une façon générale, les travaux menés sur cet aspect de l'emploi périurbain (Lainé, 2000) montrent que les activités « productives » se sont développées au cours de la décennie quatre-vingt-dix à un rythme plus rapide que les activités « résidentielles », notamment dans les domaines du transport, de la logistique et du services aux entreprises. Les activités tertiaires hors transport et logistique réalisées par des établissements de plus de cinquante salariés (excluant donc *a priori* le commerce de détail et les services de proximité aux particuliers) se sont accrues plus rapidement dans les couronnes que dans les banlieues et les villes-centres. La tendance observée dès la décennie quatre-vingt-dix paraît donc indiquer que la croissance de l'emploi dans les couronnes ne peut être réduite aux emplois résidentiels accompagnant la croissance de la population locale.

Références bibliographiques

Berroy S., Saint-Julien Th., Sanders L., (2003), « Spécialisation fonctionnelle et mobilité : les pôles d'emplois de l'aire urbaine de Paris », dans *Données urbaines 4*, Pumain D., Mattei M.-F. (dir.), Paris, Anthropos-Economica.

Eymard I., Seguin S., (2000), « Les lieux d'achats alimentaires des urbains et des périurbains », dans *Données urbaines 3*, Mattei M.-F., Pumain D., (dir.) Paris, Anthropos-Economica.

Lainé F., (2000), « Périurbanisation des activités économiques et mouvements d'emploi des établissements », dans *Données urbaines 3*, sous la direction de Mattei M.-F., Pumain D., Paris, Anthropos-Economica.

Massot M.-H., Orfeuill J.-P., Madre J.-L., (1995), *Espaces de vie, espaces de travail : 15 ans d'évolution*, Arcueil, INRETS.

Mayoux J., (1979), *Demain l'espace ; l'habitat individuel périurbain*, Paris, La Documentation française.

Orfeuill J.-P., (2000), *Stratégies de localisation. Ménages et services dans l'espace urbain*, Paris, La Documentation française.

Saint-Julien Th., (2001), « Villes et enjeux du modèle multipolaire », dans *Villes du XXI^e siècle*, sous la direction de Spector Th., Theyss J., Ménard F., Lyon, Certu.

Terrier Ch., (1996), « L'emploi se concentre en ville », dans *Données urbaines 1*, sous la direction de Pumain D., Godard F., Paris, Anthropos-Economica.

Biographies

LUDOVIC CHALONGE est ingénieur d'études au Laboratoire Mobilités, Réseaux, Transports, Environnements (MRTE), Université de Cergy-Pontoise. Ses recherches portent sur la multipolarisation des franges urbaines.

FRANCIS BEAUCIRE est professeur à l'Université Paris 1, Laboratoire CRIA (UMR Géographie-Cités). Ses recherches portent sur la relation urbanisme-transports.

francis.beaucire@wanadoo.fr